

Concertation garantie par

LA commission nationale du débat public CNBP

PROJET

EMILHY

USINE DE PRODUCTION

D'HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS CARBONE

DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA CENTRALE ÉMILE HUCHET À SAINT-AVOLD (57)



H



”

**CONCERTATION
PRÉALABLE**

DU 27 FÉVRIER AU
21 AVRIL 2024



Compte-rendu de la réunion thématique # 2
du mardi 26 mars 2024

www.concertation-emilhy.fr

GRTgaz

GazelEnergie

La réunion thématique # 2 sur la maîtrise des impacts environnementaux du projet Emil'Hy s'est tenue le mardi 26 mars 2024, à l'espace Detemple à L'Hôpital en présence d'intervenants et de 54 participants.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **Emmanuel SCHULER**, Maire de L'Hôpital ;
- **Jérôme LADRIÈRE**, Responsable du projet Emil'Hy, GazelEnergie ;
- **Antonin ARNOUX**, Directeur de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Romain DESHAYES**, Responsable du projet Emil'Hy, GazelEnergie ;
- **Philippe LENGART**, Directeur d'exploitation de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Arthur RONGVAUX**, Chef de Projet Interfaces Site, GazelEnergie ;
- **Aurélien EYMARON**, Directeur Adjoint des Opération, GazelEnergie ;
- **François PIGAUX**, Directeur général adjoint, bureau d'études setec énergie environnement ;
- **Libeth MALDONADO**, Experte hydrogène, bureau d'études setec énergie environnement ;
- **Eric TRASSARD**, Directeur Lorraine, Société des Eaux de l'Est ;
- **Fabrice NATUREL**, Responsable d'Etudes Concertation Environnement, RTE ;
- **Ludovic LECELLIER**, Responsable du projet MosaHYc, GRTgaz ;
- **Ronan FLEHO**, 2concert (animateur) ;
- **Martin BACHOLLE**, 2concert (animateur) ;
- **Sophie CHAUMETTE**, 2concert (animatrice) ;

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU PROJET ET DU FORMAT DE LA RÉUNION :

R. FLEHO, cabinet 2Concert : Bonsoir à toutes et à tous. Il reste encore des places, si vous voulez vous installer aux tables. Nous sommes ravis de vous accueillir ce soir pour cette réunion thématique n°2 sur globalement les potentiels effets environnementaux notamment du projet, sur un format particulier que vous pouvez physiquement constater, puisque nous allons travailler sous forme d'ateliers, avec trois thèmes : la sécurité industrielle du site – sur la table au fond – les potentiels effets environnementaux du projet – deuxième thème – et troisième thème : la gestion des flux entrants et sortants. Avant de vous présenter l'organisation de la soirée, je laisse la parole à Monsieur le Maire de L'Hôpital pour un mot d'accueil.

E. SCHULER, Maire de L'Hôpital : Mesdames et messieurs, chers participants, chers amis, je veux vous remercier pour votre invitation à m'exprimer devant vous aujourd'hui. Si nous sommes réunis ici à L'Hôpital, c'est bien avant toute chose parce que chez nous, en Moselle-est et sur le territoire du canton de Saint-Avold tout particulièrement, les choses changent, les choses bougent. Le projet Emil'Hy en est une illustration exemplaire. Le projet Emil'Hy, porté par GazelEnergie avec l'appui de GRTgaz – Antonin, vous m'arrêtez si je dis des bêtises – prévoit l'implantation d'une unité de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau qui permettrait à terme de produire 56 000 tonnes d'hydrogène renouvelable et bas carbone par an.

(Monsieur BONNETIER, vous étiez mon professeur à l'époque et quand je chuchotais, vous me disiez de me taire.)

Ce projet vise une capacité de 400 MW à terme, avec une première phase de production de 200 MW dès 2027, et une seconde phase de 200 MW à l'horizon 2030. Je veux simplement vous dire que oui, la réindustrialisation est d'ores et déjà à l'œuvre en Moselle-est. Nous autres, élus, habitants, forces vives, nous déployons l'énergie, le talent, l'ambition qui permettront que la Moselle-est et au-delà, la France soit à nouveau un pays d'investissement, un territoire d'innovation et de transition énergétique, un acteur majeur de la nécessaire adaptation aux changements à la fois économiques, climatiques, environnementaux qui s'opèrent en Europe et dans le monde.

Mesdames et messieurs, la bonne intégration d'un projet d'envergure au sein d'un territoire passe obligatoirement par le dialogue avec les populations de ce territoire. Quand il s'agit d'une nouvelle filière industrielle, les sujets de débat sont d'autant plus nombreux.

Cet atelier thématique dédié au thème de la maîtrise des impacts du projet Emil'Hy sur son environnement y contribue. C'est pourquoi je mesure et je salue aujourd'hui l'engagement des acteurs économiques et industriels porteurs du projet à mettre en place une véritable concertation autour du projet Emil'Hy.

En qualité de Maire de la ville de L'Hôpital et au nom de tous les élus de mon équipe municipale, je suis très heureux de vous accueillir dans notre Commune pour ce moment d'échanges. Soyez toutes et tous les bienvenus. *(Applaudissements)*

R. FLEHO : Merci beaucoup, Monsieur le Maire, pour votre discours, vos encouragements et effectivement, cet espoir suscité par le projet Emil'Hy. Nous allons passer à peu près 2 heures ensemble sur un format qu'on vous expliquera tout à l'heure.

On va tout d'abord rappeler le cadre de la concertation, un rapide focus sur le projet en lui-même, bien que la plupart d'entre vous aient déjà participé aux quelques réunions publiques préparatoires – en tout cas, on remet le projet sur le devant. Ensuite, trois tables thématiques, comme je le disais, sur un principe simple d'organisation : des experts – que ce soit de GazelEnergie ou des partenaires qui les accompagnent, notamment les bureaux d'études ou les industriels – autour de la sécurité industrielle du projet, première table au fond, les potentiels effets environnementaux, et le troisième thème : la gestion des flux entrants et sortants.

Le principe est simple : chaque groupe va écouter, regarder en tout cas les interventions des personnes sur chaque table, et ensuite, ce sera un jeu de questions/réponses pendant à peu près une demi-heure pour que chacun puisse poser ses questions et approfondir certains sujets. Je ferai tout à l'heure la liste des intervenants sur chacun de ces thèmes à chacune des tables.

Ensuite, nous ferons une restitution collective des échanges, une synthèse, puisque le principe, en fait, est que vous puissiez tourner sur deux tables.

Je vous dis « 2 heures ensemble » ; on va consacrer à peu près une demi-heure à chaque table pour que vous ayez le temps, justement, de bien approfondir les sujets, ensuite, on va changer de table et vous aurez le choix d'aller voir un autre thème qui sera abordé. Vous n'aurez donc pas les trois thèmes dans la soirée ; en revanche, nous ferons une restitution des échanges pour que chaque thématique soit bien synthétisée en fin de réunion. Et puis, une conclusion des Garants, de Madame TROMMETER qui nous accompagne ce soir et qui est la Garante désignée par la CNDP à qui je donne tout de suite la parole pour justement le rappel du cadre de la concertation.

V. TROMMETER, Garante CNDP : Bonsoir. Je suis une des Garantes de la concertation. Monsieur Luc MARTIN m'accompagne également comme co-garant – il n'a pas pu venir ce soir, il s'en excuse, mais il sera bien sûr tenu au courant de tout ce qui se sera passé ; je lui donnerai les informations.

Rapidement, pour ceux qui n'étaient pas là aux précédentes interventions, qu'est-ce que la Commission nationale du débat public ? C'est une autorité administrative indépendante qui n'a aucun lien d'attache avec un quelconque ministère, une quelconque collectivité, un quelconque industriel. Que défend la Commission nationale du débat public ? Un droit inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement et qui se traduit par : « *Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* » Le projet Emil'Hy entrant dans ce cadre, c'est pour cela que la présente concertation a été organisée.

Les 6 grands principes de la CNDP sont les suivants :

- L'indépendance – je vous en ai parlé ;
- La neutralité. En tant que Garants, nous ne donnerons aucun avis sur le projet. Notre avis, qui sera traduit dans un rapport, portera sur la façon dont la concertation s'est déroulée : le public a-t-il eu des informations claires ? Des réponses à ses questions ? Et sur la qualité des réponses qui ont été données.
- La transparence, un peu dans le même état d'esprit. Aujourd'hui, tous les documents qui sont publics et que le maître d'ouvrage a en sa possession, il est tenu de les mettre à disposition du public. Vous verrez, certaines études sont publiées sur le site internet de la concertation du projet Emil'Hy.
- L'argumentation. Ce qui est intéressant pour la réunion de ce soir, comme pour les précédentes, c'est de s'exprimer sur les arguments du projet, ce qui vous fait penser que ce projet est intéressant, ce qui pourrait être amélioré sur ce projet, ce que vous pensez qui pourrait être corrigé sur ce projet, différents points. C'est vraiment cette argumentation qui est intéressante et qu'il faut donner à entendre au maître d'ouvrage.
- L'égalité de traitement. Autre valeur. Toute personne a le droit de s'exprimer, quel que soit son statut, quelle que soit son opinion.
- L'inclusion. Dans le cadre de la concertation, nous avons demandé au maître d'ouvrage d'aller à la rencontre du public qui n'a pas l'habitude de participer. C'est pour cela qu'ont été organisés deux débats mobiles dans des centres commerciaux.

Notre mission en tant que Garants s'organise en trois phases :

- La première : garantir la procédure de concertation. On a rencontré les acteurs du territoire, on a échangé avec vous, et c'est sur cette base qu'on a préparé le processus que la Commission nationale du débat public a imposé à GazelEnergie, processus qui contenait l'élaboration d'un site internet alimenté, un site internet sur lequel vous pouvez poser des questions, déposer des contributions et des cahiers d'acteurs. C'est aussi la forme des réunions qu'on a eues, des réunions publiques, un atelier thématique pour rentrer plus dans les détails de certains aspects du projet ce soir, et les débats mobiles dont je parlais.
- En phase de concertation à proprement parler, notre rôle en tant que Garants est de veiller à la qualité et à la sincérité des informations qui sont échangées ce soir, ainsi qu'au bon déroulement de la concertation et au fait que vous puissiez poser des questions et avoir des réponses.
- À l'issue de la concertation, notre rôle prendra fin sur l'élaboration d'un bilan qui portera sur la façon dont la concertation s'est déroulée et qui listera également les questions sur lesquelles vous n'aurez pas pu avoir de réponse et que nous demanderons au maître d'ouvrage de vous apporter.

Voilà dans les grandes lignes ce à quoi Luc MARTIN et moi-même devons répondre ce soir.

M. BACHOLLE, cabinet 2Concert : Bonjour à tous. Je vais vous rappeler rapidement le programme de la concertation qui arrive bientôt à sa fin. Je remercie évidemment toutes les personnes qui sont venues aux précédentes réunions – je vois pas mal de têtes qui étaient déjà là à la réunion publique d’ouverture, à la réunion thématique que nous avons faite à la Centrale le 12 mars et aux différents débats mobiles qu’on a pu organiser.

On est allé au centre commercial Cora de Saint-Avold le 29 février et au centre commercial Leclerc de Creutzwald le 13 mars dernier. L’équipe du maître d’ouvrage est également intervenue à l’IUT de Moselle-est à Saint-Avold le vendredi 15 mars.

Nous sommes ici ce soir pour la réunion thématique, avant-dernière réunion en format d’atelier avec, comme Ronan vous l’a expliqué, différents formats. Nous aurons au final une réunion publique de synthèse qui sera l’occasion pour le maître d’ouvrage de vous expliquer ce qu’il a retenu de cette phase de concertation, les différents questionnements qu’il a entendus, les façons qu’il a pensées pour y répondre, et nous expliquer quelle suite sera donnée à la concertation après cette réunion.

À l’issue de cette concertation, le bilan des Garants de la concertation, comme Madame TROMMETTER l’a expliqué, sera rendu un mois après la fin de la concertation. Et pour fin juin 2024, il y aura la réponse du maître d’ouvrage à ce bilan.

Tous ces documents seront bien sûr rendus publics, mis en ligne sur le site internet et donc portés à votre connaissance.

Je vais maintenant laisser la parole à Romain DESHAYES, Responsable du projet Emil’Hy qui va vous expliquer de façon synthétique les principales caractéristiques du projet.

R. DESHAYES, Responsable du projet Emil’Hy, GazelEnergie : Bonsoir à tous. En quelques mots, Romain DESHAYES, je travaille chez GazelEnergie à développer ce projet avec une équipe à la fois basée à Paris, mais aussi sur site, avec également beaucoup de partenaires présents dans la salle que je remercie.

Vous voyez ici une vue 3D du projet sur sa phase 1 de 200 MW qui se situe à l’endroit même où il y a encore quelques jours, quelques semaines, se situait la tour aéro-réfrigérante (TAR) de la tranche 5 qui a été foudroyée le 11 février. Le projet Emil’Hy est donc une matérialisation de ce qu’on appelle le passage du charbon à l’hydrogène et vraiment, physiquement, c’est là où il y a quelques jours, il y avait une TAR et où demain, il y aura de l’hydrogène.

Le processus de production d’hydrogène est relativement simple. Vous avez besoin de deux matières premières pour produire de l’hydrogène par électrolyse de l’eau : de l’eau et de l’électricité. L’eau va entrer dans un électrolyseur après avoir été traitée au préalable, parce qu’on a besoin d’un bon niveau de pureté, et sous l’effet d’un courant électrique, dans une solution liquide avec la présence d’un électrolyte, on va arriver à séparer l’oxygène de l’hydrogène, ce dernier sera purifié, comprimé et envoyé dans la canalisation MosaHYc opérée par GRTgaz.

Le projet est de 400 MW, divisé en deux phases de 200 MW chacune. Nous travaillons actuellement sur le dépôt d’un permis d’autorisation d’exploiter sur la première phase de 200 MW qui se déroule sur la zone jaune en bas à gauche sur la première photo, la zone en bleu, à droite, étant celle des 200 MW supplémentaires. Cette zone de 200 MW fait à peu près 7 hectares. Ce sont les TAR 4 et 5 qui ont été démantelées, et on a choisi cette zone principalement parce que c’est là où arrive l’électricité et d’où partira le *pipeline* de la canalisation de GRTgaz. C’est vraiment la zone idéale pour mettre cette première phase – on aura l’occasion de répondre ce soir à vos questions sur l’implantation de ce projet.

C'est un projet d'envergure – 200 MW. C'est un projet d'hydrogène – c'est un gaz industriel. Ce projet nécessite donc la demande d'une autorisation environnementale unique, processus instruit par la DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Ce sont des interlocuteurs que l'on connaît bien parce qu'ils suivent les projets de la Centrale depuis longtemps et nos nouveaux projets de transformation. Nous avons prévu de déposer ce qui s'appelle un DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale) à l'été 2024. Nous sommes assistés par des partenaires aujourd'hui présents, notamment le bureau d'études setec énergie environnement qui nous accompagne pour l'élaboration de ce dossier assez conséquent que nous avons commencé début 2024 et qui va détailler l'installation, les travaux, les procédés, les moyens de suivi et de surveillance pendant toute la phase d'exploitation du projet, c'est-à-dire les 20 ans d'exploitation ou plus, une étude d'impact et une étude de dangers dont on parlera un peu plus ce soir.

Nous allons donc parler de ces études qui vont être lancées et répondre à vos questions sur ces thématiques particulières sur les trois tables.

R. FLEHO : Merci Romain. Effectivement, c'est l'objet même de la soirée. Comment cela va fonctionner ? C'est simple, je vous l'ai précisé tout à l'heure, mais on va rentrer dans le détail.

Une demi-heure d'atelier, vous avez le choix entre deux ateliers dans la séance de ce soir, et sur chaque table, une équipe d'experts qui pendant 10 mn/un quart d'heure à peu près vont vous présenter les principaux points de ce dossier de demande environnementale.

Ensuite, pendant un quart d'heure/20 mn à peu près, vous aurez le loisir d'approfondir le sujet avec eux pour poser les questions que vous souhaitez pour qu'ils puissent vraiment vous répondre.

On fera une restitution, comme je vous l'ai dit, ensuite.

Sur la première table, au fond, sur la sécurité industrielle du site, nous avons Philippe LENGART de GazelEnergie, Aurélien EYMARON de GazelEnergie et Lisbeth MALDONADO de setec énergie environnement.

Deuxième table, ici, sur les effets environnementaux : Arthur RONGVAUX, GazelEnergie, Antonin ARNOUX, GazelEnergie, François PIGAUX, setec énergie environnement.

Troisième table, à ma droite, sur la gestion des flux entrants et sortants : Éric TRASSARD de AS2E, Fabrice NATUREL, RTE, Ludovic LECILLIER, GazelEnergie et Jérôme LADRIERE de GazelEnergie.

Martin, Sophie et moi serons les garants du temps et prendrons des notes pour après assurer la phase de restitution.

Une demi-heure. Une petite partie de présentation au début. Et ensuite, un jeu de questions/réponses avec nos experts. C'est parti.

M. BACHOLLE : Effectivement, nous serons, Sophie, Ronan et moi-même à chacune des tables pour prendre des notes et assurer la restitution. Et nous n'hésiterons pas à vous demander d'aller plus lentement si jamais cela va trop vite pour pouvoir garantir la restitution à la fin de la réunion. Nous allons fonctionner ainsi. Je souhaite une bonne réunion à tous.

Première session d'atelier

R. FLEHO : Bien. Nous allons arrêter là pour cette première séquence. La demi-heure passe vite, vous voyez. Les échanges sont nourris et c'est ce qui est très intéressant. Pour essayer d'organiser sans que ce ne soit trop compliqué, nous vous invitons donc à changer de table. Nos experts restent sur chacune des tables et vous, vous changez en fonction de la thématique qui vous intéresse.

On y va pour le deuxième atelier.

Deuxième session d'atelier

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES PAR TABLE THÉMATIQUE :

Table n°1 : La sécurité industrielle du projet

Intervenants/experts à la table :

- **Philippe LENGART**, Directeur d'exploitation de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Aurélien EYMARON**, Directeur Adjoint des Opérations, GazelEnergie ;
- **Libeth MALDONADO**, Experte hydrogène, bureau d'études setec énergie environnement ;

Objectifs et contenus de l'atelier :

Cet atelier avait pour objectif de présenter les principaux risques identifiés au cours de l'étude de dangers et de répondre aux questions du public sur la sécurité industrielle du projet.

M. Langlart est d'abord revenu sur l'actuel classement SEVESO seuil bas du site de la centrale Emile Huchet. Le classement SEVESO permet à une installation de s'insérer dans un cadre industriel existant, adapté et sécurisé, avec un personnel formé à la gestion des risques. Cependant, à ce stade de définition du projet, le projet Emil'Hy ne serait pas classé SEVESO (pas de stockage d'hydrogène sur site excédant le seuil des 5 tonnes) ce qui sera confirmé et publié dans les études de dangers et d'impact à venir.

Mme Maldonado est ensuite revenue sur le sujet de l'étude de dangers (EDD). Une étude de dangers est nécessaire au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE). Elle permet d'identifier les risques industriels auxquels une installation peut exposer l'environnement et la population directement ou indirectement, de décrire les risques susceptibles d'intervenir et leurs effets associés, ainsi que d'identifier et décrire les mesures techniques et opérationnelles de maîtrise de ces risques. L'étude prend en compte la probabilité de survenue des accidents, l'intensité et les effets induits, et la gravité des conséquences des accidents potentiels. En ce qui concerne le projet Emil'Hy, les principaux risques identifiés à ce stade sont le risque incendie (voire explosion en cas de fuite ou de mélange hydrogène-oxygène), le risque de déversement de produits chimiques et le risque foudre. Les scénarios pouvant conduire à ces risques seront étudiés et couplés à des simulations afin de s'assurer qu'ils sont contenus sous les seuils réglementaires. Une analyse des possibles effets dominos mutuels avec les industries à proximité sera réalisée.

Enfin, M. Eymaron a présenté les enjeux relatifs au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). En effet, un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) à l'échelle de l'ensemble des industriels de la plateforme Chemosis a été mis en place. Il permet notamment la mise en commun des études de dangers de chaque industriel de façon à identifier, mesurer et prévenir les éventuels effets dominos.

Question des participants :

1. Classement SEVESO

- **Comment est-ce possible que le projet Emil'Hy ne soit pas classé SEVESO étant donné qu'il serait implanté dans une zone qui est elle-même classée SEVESO ?**

Une installation peut être classée SEVESO en fonction du niveau de stockage de matières dangereuses sur le site. La réglementation distingue deux types de classements SEVESO : seuil bas et seuil haut. Concernant une installation de production d'hydrogène, si le seuil de stockage est à 5 tonnes, elle doit être classée SEVESO bas. Pour un stockage à 50 tonnes, elle doit être classée SEVESO haut. Or, en ce qui concerne Emil'Hy, l'H₂ produit sur le site sera conditionné et directement injecté dans le réseau MosaHYc. La production et la distribution d'H₂ seront en continu. Il n'y aurait donc pas de stockage sur site, et en première hypothèse, la quantité d'H₂ à un instant donné sur site serait comprise entre 1 et 5 tonnes, soit en dessous du seuil SEVESO bas.

Le dossier de demande d'autorisation (DDAE) vérifiera et confirmera toutes ces valeurs afin de confirmer que le projet Emil'Hy n'est pas classé SEVESO bas.

- **Est-ce que le personnel de la centrale est formé aux réglementations SEVESO ?**

En effet, le classement SEVESO d'une installation impose un certain nombre de règles comme la formation des équipes, la diffusion de certains documents et des obligations de contrôles et mesures réglementaires.

2. Risques liés à une défaillance des composants de l'installation

- **Est-ce que la réutilisation d'infrastructures existantes accroît les risques liés à l'installation ?**

Le choix du site d'installation de l'usine sera justifié par une étude comparative réalisée dans le cadre du DDAE. Cela permet de choisir le meilleur site pour l'implantation de l'usine en fonction de critères quantitatifs objectifs. La limitation des risques potentiels est un de ces critères.

- **Du point de vue des risques, est-il préférable d'installer un électrolyseur alcalin ou un autre type de technologie ?**

Le choix du fournisseur d'électrolyseurs pour le projet Emil'Hy est encore ouvert. L'arbitrage n'a pas encore été fait mais le choix sera réalisé en fonction des garanties apportées par chacune des technologies notamment en terme de fiabilité et de sécurité

- **Est-ce que des risques peuvent apparaître du fait que la production soit pilotable et donc fluctuante ?**

Ces risques sont bien étudiés. La production sera pilotable pour répondre aux besoins du client. En pratique, des processus de démarrage, d'arrêt et d'arrêt d'urgence seront développés, et feront partie du manuel de fonctionnement de l'installation et ce, afin de maîtriser les risques de l'installation.

- **En cas de procédure d'arrêt d'urgence, que se passe-t-il pour la solution électrolytique utilisée par les électrolyseurs ?**

Comme pour le reste de l'installation, l'arrêt d'urgence d'un électrolyseur suit un protocole précis. La solution électrolytique est utilisée en circuit fermé et reste dans ce circuit même en cas d'arrêt d'urgence.

- **Comment vous prémunissez-vous du risque d'explosion très présent lorsqu'on parle d'oxygène en présence d'hydrogène ?**

Les deux molécules d'hydrogène et d'oxygène sont séparées dès le début du processus dans l'électrolyseur (via une membrane) et sont ensuite confinées dans la suite du processus dans deux circuits bien distincts. En cas de procédure d'arrêt d'urgence, l'électrolyseur est purgé à l'azote afin qu'aucun élément ne puisse entrer en contact avec l'autre. Une façon de se prémunir de ce risque en particulier est de mesurer en permanence les taux de pureté des solutions liquides en sortie de l'électrolyseur, et notamment les taux de présence d'oxygène dans les phases liquides, ce qui permet d'activer des procédures d'arrêt de sécurité à partir d'un certain seuil.

- **Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du pipeline Mosahyc vous contraint à maintenir une pression constante dans la canalisation, qu'avez-vous prévu en cas d'arrêt de la production d'hydrogène ?**

C'est une question qu'il pourrait être intéressant de poser à GRT Gaz, qui est gestionnaire du réseau car la production de l'usine d'hydrogène répond avant tout à une demande du réseau, mais l'équilibrage en pression de canalisation de transport de gaz fait partie du cœur de métier des opérateurs de réseaux tels que GRTGaz.

Réponse de GRTgaz :

Dans le cadre du projet mosaHyc, l'obligation d'équilibrage du réseau sera portée par l'expéditeur. L'expéditeur doit proposer un programme équilibrant les flux entrant (production) et les flux sortant (consommation) du réseau à un pas de temps horaire. Le réseau de transport sera opéré entre une Pression Minimum et une Pression Maximum. Les opérateurs de réseau, GRTgaz et CREOS Deutschland, surveilleront en continu la pression du réseau et alerteront les différents utilisateurs d'une dérive de la Pression du Réseau, à la hausse ou à la baisse (traduction d'un défaut d'équilibrage de l'expéditeur). Si un défaut d'équilibrage aboutit à l'atteinte de la Pression Minimum ou Pression Maximum, le réseau se mettra en repli sécurité, fermeture des vannes de sécurité. Il n'y a pas de risque pour l'intégrité de l'ouvrage de variation de pression sur le réseau entre la Pression Minimum et Pression Maximum. Dans le cadre du projet Emil'Hy, le contrat de raccordement et d'injection, qui sera signé entre Gazel Energie et GRTgaz, définira les conditions d'injection en fonction des choix de SHS lors de leur appel d'offre de fourniture d'hydrogène.

- **Pour la sécurité de l'installation, avez-vous prévu des valves ou des circuits de dérivation pour les risques de surpression ?**

De nombreux instruments de sécurité, tels que des valves, sont prévus ainsi que des capteurs. C'est un type de protection automatique qui est toujours mis en place. Une directive européenne des équipements sous pression impose un certain nombre d'équipements obligatoires pour prévenir les surpressions.

- **Qu'avez-vous prévu si un compresseur tombe en panne ?**

Dans la vie des usines, il arrive que des équipements tombent en panne. Afin de neutraliser les risques d'effets dominos si un équipement tombe en panne, dans nos installations actuelles, sont mis en place des procédures de maintenance régulières, des systèmes de redondance des

réseaux, des boucles de sécurité ainsi que des systèmes de détection performants. A ce sujet, nos installations actuelles font l'objet d'audits réguliers.

3. Risques externes à l'installation

- **Dans l'étude de dangers vous avez identifié un certain nombre de risque principaux, avez-vous également pensé au risque terroriste ?**

En effet, c'est un risque que nous prenons très au sérieux et dont nous sommes conscients. Pour ce qui concerne notre installation actuelle des systèmes anti-intrusion ont été mis en place et d'autres ont été renforcés. Outre les risques d'intrusion, le risque terroriste peut également prendre la forme de cyberattaques. Afin de se prémunir de ce risque, il est fondamental de canaliser et sécuriser les systèmes d'échanges.

En résumé, la sécurité face au risque terroriste prend en compte 3 volets :

- Le volet physique (intrusions)
- Le volet informatique (cybersécurité)
- Le volet sécurité intrinsèque de nos installations et de nos équipements notamment via des « boucles de sécurité » qui permettent de mettre l'installation en sécurité.

- **Quels risques présentent les hackers sur l'installation ?**

La cybersécurité est prise en compte dans les analyses de risques aux côtés des risques liés à l'électrolyse et aux risques d'intrusion physique dans le périmètre de l'installation. Pour s'en prémunir, sont mises en place des mesures précises telles que le renforcement en interne des pare-feux mais également l'utilisation d'équipements non connectés aux réseaux extérieurs.

4. Risques liés aux effluents gazeux

- **Comment gérez-vous les rejets d'oxygène issue de l'électrolyse de l'eau ? Avez-vous pensé à la valorisation chez les horticulteurs ?**

Pour le moment il est prévu que l'oxygène issue de l'électrolyse de l'eau soit mis à l'évent, c'est-à-dire relâchée simplement dans l'atmosphère. C'est un gaz dont la mise à l'évent ne pose pas de problèmes environnementaux. Toutefois, des pistes sont explorées afin de proposer cet oxygène à des industriels qui en auraient besoin. A titre d'information lorsqu'on produit 1kg d'hydrogène, on produit dans le même temps 8kg d'oxygène, ce qui pourrait représenter une opportunité intéressante pour certains industriels comme les stations d'épuration qui utilisent l'oxygène dans certains procédés d'assainissement de l'eau.

5. Risques liés au personnel de la centrale

- **Que mettez-vous en place pour que le personnel de la centrale exerce en sécurité ?**

Dans notre organisation habituelle, en fonction des métiers exercés, les ouvriers passent des habilitations et suivent des formations (risque pression, risque chimique, radioprotection...) sur l'ensemble des risques identifiés. Ils sont bien-sûr dotés des équipements de sécurité appropriés.

- **Si on prend le cas de Tchernobyl, il semblerait que l'accident ait été causé par un une défaillance du personnel, est-ce que les ouvriers sont davantage suivis (médecine du travail) quand ils exercent dans une installation à risque ?**

Dans le cas de notre exploitation actuelle, tous les salariés ont une surveillance médicale, et en outre, les salariés en service continu ou exposés à des risques spécifiques bénéficient d'une surveillance individuelle renforcée (SIR), c'est notamment le cas pour le personnel qui a des autorisations de conduite, une habitation électrique, un travail de nuit...

6. Fonctionnement général de l'installation

- **S'il n'y a plus de client au bout du tuyau, est-ce que la production d'hydrogène s'arrête ?**

En effet, s'il n'y a pas de demande, la production d'hydrogène peut être arrêtée, elle est entièrement pilotable.

Table n°2 : les potentiels effets environnementaux du projet

Intervenants/experts à la table :

- **Antonin ARNOUX**, Directeur de la Centrale Emile Huchet, GazelEnergie ;
- **Arthur RONGVAUX**, Chef de Projet Interfaces Site, GazelEnergie
- **François PIGAUX**, Directeur général adjoint, bureau d'études setec énergie environnement

Objectifs et contenus de l'atelier :

Cet atelier a pour objectif de présenter le contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) qui sera réalisé par GazelEnergie avec l'appui de son bureau d'études spécialisé (setec énergie environnement) et déposé en Préfecture pour être étudié par les services compétents de l'Etat.

L'étude d'impacts (EI) est une pièce maîtresse du DDAE et doit, à partir d'un état des lieux très précis de l'existant (situation initiale), analyser l'ensemble des impacts du projet sur les milieux physiques, naturels et humains, dans sa phase de construction puis en phase d'exploitation. Des solutions techniques et opérationnelles sont proposées par le porteur du projet pour limiter les impacts mesurés ou projetés, sur chaque point et selon le cadre réglementaire autour du « principe ERC » : Eviter, Réduire et le cas échéant Compenser.

L'atelier a également permis de faire un « focus » spécifique sur la question de l'eau, du questionnement sur le prélèvement de la ressource pour alimenter le process industriel jusqu'aux modalités de gestion des effluents générés.

Il a été précisé que toutes les études en cours de réalisation (étude d'impacts/étude acoustique/étude faune-flore) et leurs résultats seront intégralement disponibles dans le cadre des données présentées lors de l'enquête publique.

Les représentants du maître d'ouvrage ont également invité les participants à leur faire part de leurs préoccupations particulières au cours de cet atelier. En fonction des points soulevés, ils pourraient (si ce n'est déjà prévu), faire l'objet d'une attention plus poussée dans les études en cours de réalisation.

Questions des participants :

1. Nuisances sonores

- **Comment sont-elles mesurées ?**

Dans le cadre des études pour le dossier d'autorisation, un dispositif de capteurs seront disposés en limite du site et sur quelques endroits stratégiques environnants (ex. zone d'habitat pavillonnaire,...), afin de mesurer l'état de l'existant (bruit ambiant et de fond).

Les bruits générés par l'exploitation de la future unité de production d'hydrogène seront ensuite « modélisés » à partir des résultats de cette situation initiale, en intégrant les données relatives aux matériels installés ou issues des simulations opérationnelles (exemple : trafic routier).

- **Quelles solutions pour respecter la réglementation au niveau du bruit ?**

Les solutions techniques sont réfléchies dès la conception du projet : nature des équipements, aménagement des bâtiments, ... Ces solutions techniques permettent de réduire les nuisances sonores et de respecter les seuils d'émission prévus par la réglementation. Dans le cadre du projet EMIL'HY, tous les équipements (électrolyseur par exemple) seront couverts dans un bâtiment, ce qui limite la propagation des vibrations et la création de nuisances sonores.

- **Est-ce qu'il y aura une cartographie du bruit ?**

Oui, une cartographie du bruit sera établie dans le cadre de l'étude acoustique : sur la base de l'existant, elle sera établie à l'issue de la modélisation des impacts sonores du projet).

- **Est-ce que l'électrolyseur va générer du bruit ?**

Non, l'électrolyseur ne génère pas de bruits supérieurs aux normes en vigueur. Ce sont principalement les équipements annexes (air comprimé, circuit gaz, ...) qui peuvent être sources du bruit.

2. Gestion de l'eau

- **Est-ce que l'eau déminéralisée génère des effluents ?**

Non, elle ne génère pas d'effluents que l'on ne saurait pas traiter.

- **Comment sont traitées les eaux issues du process ? Quid des boues ?**

Les effluents industriels du process sont essentiellement dus à la déminéralisation de l'eau brute.

Ces effluents sont ensuite envoyés à la station de traitement d'eau du site mutualisée avec d'autres projets avant d'être rejetés dans le milieu naturel selon les normes en vigueur – cette dernière génèrera des boues qui seront traitées en centre de traitement externe.

- **Est-ce que les normes sont les mêmes que pour l'eau potable ?**

Non, les eaux de pompage prélevées dans la nappe de la plateforme Chemesis ne subissent pas les mêmes traitements préalables que pour l'eau potable.

L'eau du projet ne fera pas concurrence au prélèvement de l'eau nécessaire à la consommation humaine.

- **Est-ce que le projet va limiter les remontées des eaux de la plateforme CHEMESIS ?**

La part de l'eau que va prélever le projet EMIL'Hy est d'environ 5% du total des prélèvements d'eau opérés sur la plateforme (400 000 m³/an).

L'impact du pompage d'eau pour le projet Emil'Hy n'est pas significatif ni directement quantifiable sur l'effet des remontées de nappes mais il pourrait avoir en effet un impact positif.

- **Quelle est la qualité de l'eau injectée dans l'électrolyseur ?**

L'eau qui sera injectée dans l'électrolyseur est de grande qualité (eau déminéralisée) pour répondre aux spécifications techniques des fournisseurs de technologie d'électrolyseur

3. Autres nuisances potentielles

- **Est-ce que le projet va générer des odeurs ?**

Le projet ne va générer aucune odeur.

- **Est-ce que la qualité de l'air va s'améliorer ?**

La qualité de l'air ne va pas être dégradée puisque la production d'hydrogène ne rejette aucun polluant mais seulement de l'oxygène qui n'est pas un effluent polluant de l'atmosphère.

- **Quels impacts sur la faune et la flore ?**

Les premiers résultats de l'étude faune/flore (note de synthèse disponible sur le site internet de la concertation) ont permis d'identifier deux espèces ayant un enjeu régional de conservation et d'intérêt fort à très fort pour la zone de projet : le crapaud vert (pas d'habitat mais zone de transit) et le faucon pèlerin (nichage sur les bâtiments inoccupés les plus hauts du site).

Des dispositions ont d'ores et déjà été prévues par GazelEnergie pour gérer la protection de ces 2 espèces.

Concernant les batraciens, des barrières de défense seront mises en place avant le démarrage des travaux pour empêcher la destruction d'individus au sein des emprises de chantier et une surveillance particulière vis-à-vis de la création d'ornières sera mise en place. L'application et l'adéquation de ces mesures seront vérifiées tout au long du chantier par un écologue.

Pour le Faucon pèlerin, une mesure compensatoire a été proposée dans le cadre de la destruction des tours aéroréfrigérantes, en concertation avec des associations environnementales, pour procéder à la reconstitution des habitats de reproduction, via la mise en place de deux nichoirs sur des structures hautes au sein du complexe de la centrale : un château d'eau et un mât. Par ailleurs, les travaux préparatoires du site sont prévus et mis en œuvre en dehors de la période de reproduction du Faucon pèlerin.

D'autre part, GazelEnergie est en relation permanente avec les associations de protection de l'environnement pour assurer le suivi de ces points de sensibilité à la protection des

espèces présentes sur le site. Un cahier d'acteur récemment déposé par le GECNAL Warndt Pays de Nied (association de protection de la nature) souligne d'ailleurs la qualité de la collaboration entre le porteur du projet et l'association (cf. cahier d'acteur en rubrique « contributions » du site internet dédié).

- **Quels impacts suite au démantèlement des infrastructures existantes ?**

Les impacts du démantèlement des infrastructures antérieures sont bénéfiques et les effets positifs de l'implantation physique du projet sur une zone antérieurement occupée sont :

- Pas d'artificialisation supplémentaire des sols naturels et agricoles avoisinants car l'emprise du projet est identique à celle des infrastructures antérieures ;
- Réutilisation d'une partie des déchets de démolition comme source de matériaux pour les futures voiries ;
- Réutilisation de réseaux déjà existants comme l'eau ou l'électricité (pas de travaux supplémentaires).

- **Est-on capable de mesurer les impacts cumulés du projet avec ce qui existe déjà sur le site et des autres projets à venir – des projets externes, avec des partenaires de GazelEnergie ou même dans les briques à venir du développement de GazelEnergie ? A-t-on la possibilité justement d'avoir quelque chose de global au niveau des impacts cumulés sur les infrastructures existantes et celles à venir ?**

GazelEnergie développe le projet Emil'Hy au côté d'autres projets sur la plateforme Emile Huchet, qui ont notamment pu être présentés lors de la réunion thématique du 12 mars de la concertation. Les projets de GazelEnergie sont bien développés dans une optique de synergies et avec une attention particulière aux capacités des infrastructures et de la disponibilité des ressources. Les impacts du projet dans son environnement font l'objet d'études spécifiques dans le cadre de la préparation des demandes d'autorisations d'exploitation.

4. Suivi des mesures d'impacts

- **Comment aller vous assurer le suivi des différents impacts ? Est-ce que le public aura accès à ces informations (mesures des impacts) en phase d'exploitation du projet et sur le long terme ?**

Il n'y a pas d'obligation réglementaire, compte tenu des impacts environnementaux limités du projet, d'assurer une information continue des populations riveraines.

Les données d'exploitation (relevés des diverses émissions) sont transmises à l'administration selon les conditions de l'arrêté d'exploitation.

Table thématique # 3 : La gestion des flux entrants et sortants

Cette table thématique a permis d'approfondir avec les participants les sujets de la consommation en eau du projet, de la consommation électrique du projet et des modalités d'injection de l'hydrogène produit dans les canalisations du futur réseau MosaHYc.

Pour présenter cette thématique, trois experts étaient présents :

- **Éric TRASSARD, de la Société des Eaux de l'Est**, qui assurera l'approvisionnement en eau du projet Emil'Hy ;
- **Fabrice NATUREL, de RTE**, qui gère actuellement le poste électrique de Saint-Avoid, auquel est raccordée la centrale Émile Huchet et qui permettra au projet Emil'Hy d'être alimenté en électricité ;
- **Ludovic LECELLIER, de GRTgaz**, qui est le maître d'ouvrage du projet MosaHYc et du poste d'injection qui serait créé dans le cadre du projet pour injecter l'hydrogène produit dans les canalisations.

En complément, **Jérôme LADRIÈRE, Directeur du Développement de GazelEnergie**, était également présent pour répondre aux questions ou apporter des précisions dans les échanges.

L'atelier s'est organisé en deux temps :

- Un premier temps de présentation par les experts des enjeux du projet pour la gestion de chacun de ces flux
- Un temps d'échanges avec les participants à l'atelier

LA CONSOMMATION EN EAU DU PROJET

Suite à la présentation de ce volet par Éric TRASSARD (cf. Diaporama de présentation de l'atelier disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation – Pages 27 à 29), les participants ont formulé plusieurs interrogations spécifiques auxquelles les intervenants ont pu apporter des réponses précises.

- **Suite aux réflexions portées par le SAGE sur l'utilisation des eaux pompées pour limiter les remontées de nappes phréatiques, est-il possible d'utiliser cette eau, impropre à la consommation des habitants, pour les projets industriels ?**
Il existe plusieurs zones de pompage et plusieurs qualités d'eau différentes. L'eau pompée sous la plateforme CHEMESIS est dédiée à la consommation des industriels car elle ne peut pas être utilisée pour la consommation des habitants, ni être réinjectée telle quelle dans le milieu naturel. Il est important d'utiliser chacune de ces eaux et elles ne sont pas interchangeables. Il est donc nécessaire d'avoir des consommateurs d'eau industrielle. Des réflexions sont cependant en cours avec le SAGE pour déterminer les usages qui doivent être faits de chacune de ces eaux.
- **Combien de forages seront créés pour alimenter le projet Emil'Hy ?**
Les forages nécessaires pour la consommation du projet sont déjà existants et sont situés majoritairement sur la plateforme CHEMESIS. Il en existe 55 pour couvrir tous les besoins de la plateforme.

LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DU PROJET :

Suite à la présentation de ce volet par Fabrice NATUREL (cf. Diaporama de présentation de l'atelier disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation – Pages 30 à 32), les participants ont posé les questions suivantes :

- **La capacité du poste électrique de Saint-Avoid est-elle suffisante pour alimenter le projet tout en garantissant le bon fonctionnement des autres industriels, actuels et en projet, sur la plateforme CHEMESIS ?**

RTE sera en mesure d'alimenter tous les acteurs actuels et futurs de la plateforme car il s'adapte à la demande. Le poste est actuellement capable d'alimenter tous les industriels identifiés sur la plateforme mais un travail d'anticipation est également mené pour prévoir de renforcer le réseau si d'autres industriels arrivent dans la région comme c'est le cas avec les projets d'Holosolis à Sarreguemines.

- **Est-ce que le réseau de RTE est suffisant à l'échelle nationale ?**

Le réseau s'adaptera à l'évolution des besoins. Les producteurs d'énergie ayant besoin d'électricité devraient tout de même se sourcer et trouver les fournisseurs d'électricité qui pourront répondre à ces besoins mais le réseau de transport de l'électricité saura s'adapter à ces évolutions pour assurer le transport des producteurs vers les consommateurs.

- **Qui pourra garantir que l'électricité utilisée dans le projet sera bas-carbone ?**

La garantie de l'origine de l'électricité, bas carbone ou renouvelable, se fait via des contrats d'approvisionnements spécifiques comportant des mesures de traçabilité, en accord avec la réglementation européenne. Pour le cas de l'électricité renouvelable par exemple, il s'agira de contrats entre les producteurs d'électricité solaire ou éolienne situés en France et le projet Emil'Hy.

- **Dans le cadre de la concertation menée par RTE sur le schéma d'approvisionnement de l'électricité, est-ce que GazelEnergie contribue ?**

GazelEnergie contribue régulièrement aux concertations menées par RTE, comme cela a été le cas en 2023 pour la consultation portant sur *le cadrage et les hypothèses de l'étude des perspectives pour le système électrique à l'horizon 2035*, menée dans le cadre de la préparation de la stratégie énergie climat au niveau national. GazelEnergie contribuera également à la dernière concertation lancée par RTE sur *le Schéma Décennal de Développement Réseau (SDDR)* ouverte jusqu'à fin avril 2024.

- **S'agit-il du même câble pour alimenter le projet et pour sortir l'électricité de la tranche 6 de la centrale à charbon ?**

Oui, il s'agit de la même liaison 225kV appartenant à GazelEnergie. L'avenir de la tranche Emile Huchet 6 est actuellement en cours de discussion afin de le convertir à un actif de "pointe", c'est-à-dire appelé par le réseau lors des périodes de tensions afin d'assurer la sécurité du système électrique. Dans ces périodes de tensions, les électrolyseurs, qui sont des consommateurs d'électricité, n'ont pas vocation à fonctionner.

L'INJECTION DE L'HYDROGÈNE PRODUIT DANS LE CADRE DU PROJET DANS LE RÉSEAU MOSAHYC :

Suite à la présentation de ce volet par Ludovic LECHELLIER (cf. Diaporama de présentation de l'atelier disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation – Pages 33 à 35), les échanges avec les participants ont porté sur les éléments suivants :

- **Quelle sera la pression de l'hydrogène injecté dans les canalisations de GRTgaz ?**

La pression sera de 28 bars au maximum pour une moyenne usuelle autour de 25 bars.

- **Est-ce qu'il y a un risque avec l'injection de l'hydrogène ?**
De nombreuses mesures de prévention et de précaution sont menées pour garantir la sécurité des canalisations et des systèmes d'injection. Sur les canalisations actuelles, des opérations de test et de prospection sont réalisées tous les 5 ans à l'aide d'un piston instrumenté équipé de capteur et introduit dans les canalisations pour s'assurer de leur bon état.
- **À quoi ressemblent les conduites des canalisations de GRTgaz ?**
Il s'agit de conduites de 250 mm de diamètres. Le projet MosaHYc va réutiliser 40 à 50 km de canalisations existantes sur le territoire français et créer 6 km de canalisations nouvelles. Sur les kilomètres existants, il y a deux canalisations : l'une d'elles sera toujours dédiée au transport du gaz naturel tandis que l'autre sera convertie au transport de l'hydrogène.

RESTITUTION DES ÉCHANGES À L'ORAL POUR L'ENSEMBLE DE LA SALLE :

R. FLEHO : Bien. Énormément de questions, certainement encore des points à creuser. On va essayer de faire une restitution des principaux thèmes abordés au travers de chaque atelier. De toute façon, à l'issue de cette session, on va essayer de reprendre en tout cas toutes les questions qui ont été posées à chacune des tables pour faire un compte-rendu de cette réunion, avec des réponses qui sont aussi à trouver dans le dossier de présentation du projet et sur le site internet.

On va commencer, Martin, avec cette table sur la gestion des flux entrants et sortants pour voir les principaux points abordés.

M. BACHOLLE : Sur cette table thématique, on a eu beaucoup d'échanges. D'abord, une présentation d'Éric TRASSARD sur la consommation en eau, puis de Fabrice NATUREL de RTE sur la consommation et le schéma électrique de la Moselle-Est et enfin, une présentation de Ludovic LECILLIER sur l'injection d'hydrogène.

On a eu beaucoup de questions, beaucoup d'échanges vraiment intéressants et techniques.

- Sur l'eau, on a notamment eu des questions sur les pompages ; où ils sont réalisés, sur quel type de nappes. Monsieur TRASSARD a eu l'occasion de vraiment nous expliquer les différentes nappes utilisées, celle dans laquelle le pompage sera fait pour le projet qui n'est pas de l'eau potable et les différentes stations de pompage existant sous la plateforme Chemesis. On a vraiment pu approfondir ce sujet.
- Sur l'électricité, on a eu plusieurs questions sur la capacité du poste électrique à alimenter les différents industriels prévus sur la plateforme et dans les différents projets comme Parkes, HoloSolis, Sarreguemines. Fabrice NATUREL a pu nous confirmer qu'en fait, le réseau et le poste vont s'adapter aux différents projets, ils accompagnent le développement des différents projets en s'adaptant pour pouvoir alimenter tout le monde quand les demandes arrivent.
- On a eu des questions très précises également sur la fourniture d'électricité sur le projet Emil'Hy, sur la contractualisation. On nous a confirmé qu'il y avait bien une contractualisation sur la fourniture du projet Emil'Hy en électricité.

- On a eu des questions aussi sur précisément les câbles ; quels câbles allaient alimenter, comment, notamment sur l'alimentation du projet des électrolyseurs et comment cela se passe si la tranche 6 est activée, mais que les électrolyseurs sont à l'arrêt.
- On a eu d'autres questions sur l'hydrogène et l'injection dans le projet MosaHYc, beaucoup de questions assez précises sur la pression. Ludovic LECHELLIER a par exemple pu nous dire que la pression de l'hydrogène serait à 28 bars maximum, mais finalement sur une moyenne usuelle de 25 bars, ce qui est beaucoup moins de pression que le gaz naturel actuellement transporté dans les canalisations.
- On a aussi appris qu'une canalisation serait toujours dédiée au transport du gaz naturel et une deuxième convertie à l'hydrogène.
- J'ai noté aussi les questions très précises sur les conduites et leur état notamment. Monsieur ALBERT nous a expliqué qu'il y avait régulièrement tous les 5 ans des espèces de robots qui venaient vérifier la qualité des conduites et qui faisaient attention à ce niveau-là.

Je pense que j'ai à peu près fait le tour des principales questions. Si des personnes autour de la table ont des choses que je n'ai pas précisées, qu'elles n'hésitent pas. Dans les grandes lignes, nous avons pu voir tous ces sujets.

R. FLEHO : Sur la deuxième table, la partie effets environnementaux, ce qui a été présenté, c'est le contenu de ce DDAE, bien sûr, la demande d'autorisation environnementale, avec notamment les études d'impacts et études acoustiques en cours qui seront livrées bien évidemment au DDAE et accessibles dans le cadre de l'enquête publique.

Il y a déjà des choses qui sont intégrées en termes de préoccupation par le bureau d'études et l'équipe de GazelEnergie qui travaillent sur le sujet.

5 points de vigilance ont déjà été identifiés, même s'ils ont tenu bien évidemment à préciser que les préoccupations et questions des uns et des autres seraient intégrées dans les réflexions. .

Les 5 points de vigilance déjà identifiés :

- Tout ce qui concerne la consommation et le prélèvement en eau – c'est une thématique sur laquelle je reviendrai qui a suscité bien des questions.
 - Les impacts sur le milieu naturel, en termes de faune et de flore. Quelles sont les espèces présentes sur le site et les mesures ou les solutions techniques identifiées pour assurer la présentation de ces espèces ?
 - Troisième point de sensibilité : la consommation en énergie du projet.
 - Quatrième point : la qualité de l'air. Les impacts du projet sur la qualité de l'air immédiate.
 - Cinquième point : les rejets aqueux, point qui a également suscité de nombreuses questions.
-
- On a commencé par les nuisances sonores, plusieurs questions. D'abord, comment sont-elles prises en compte ? Quels sont les modèles, les équipements mis en œuvre pour mesurer à la fois la situation initiale et les impacts sonores du projet ? Les autres projets de Gazel vont-ils également générer du bruit ? Comment est-ce qu'on analyse ce cumul de bruit de fond, justement au niveau des infrastructures à venir et celles déjà existantes sur le site ? Va-t-il exister une cartographie du bruit en fonction des localisations des habitations notamment ? Comment se situe-t-on sur cet environnement de carte du bruit potentiel généré par le projet ? Et une question très précise : l'électrolyseur génère-t-il du bruit ? C'était pour la dimension impact sonore.

- Des impacts au niveau de l'eau – également de nombreuses questions. Quel type d'effluent va générer l'activité du projet ? Quels sont les modes de gestion mis en œuvre pour justement limiter ces impacts du projet ? Il y a toute une partie dans le dossier de la concertation à ce sujet. Comment seront traitées les boues issues des process de traitement des rejets ? Le projet va-t-il limiter les remontées d'eau de la plateforme Chemesis ?

On a expliqué que ce point était plutôt positif à livrer à la faveur du dossier.

- L'eau injectée est-elle comparable à l'eau de ville ? Quand on injecte de l'eau dans l'électrolyseur, est-ce le même type d'eau que celle qu'on boit à son robinet ? Quelles sont les modalités de traitement du process ?

Ensuite, peut-être moins de questions, mais des points qui ont été abordés :

- Le projet va-t-il générer des odeurs ? Les réponses ont été très claires aussi : pas d'odeur sur ce type de projet.
- Les impacts sur la qualité de l'air : le projet va-t-il aussi générer des nuisances, en tout cas une qualité de l'air dégradée ?
- Une question très intéressante sur le suivi des impacts. Vous nous parlez de mesures d'impacts, de solutions techniques qui vont être mises en œuvre, d'efforts au niveau de l'industriel, du maître d'ouvrage pour justement mettre en œuvre des process qui génèrent moins d'impacts, mais comment moi, dans 1 an, 2 ans, 10 ans, vais-je être capable d'avoir accès à des données qui me permettent de mesurer ces impacts en continu et en phase d'exploitation du projet ?

Ce seront également des réponses que nous allons faire à l'issue de ce compte-rendu.

- Y a-t-il des impacts positifs liés au démantèlement des tours ? On a parlé de la non-artificialisation supplémentaire des sols, de réutilisation des matériaux pour le chantier.

Il y a donc des impacts dans le sens plutôt positif.

- Est-on capable de mesurer les impacts cumulés du projet avec ce qui existe déjà sur le site et des autres projets à venir – des projets externes, avec des partenaires de GazelEnergie ou même dans les briques à venir du développement de GazelEnergie ? A-t-on la possibilité justement d'avoir quelque chose de global au niveau des impacts cumulés sur les infrastructures existantes et celles à venir ?

Voilà pour cette table pour la gestion des impacts.

S. CHAUMETTE : J'enchaîne avec la table sur la sécurité industrielle du projet. Plusieurs thématiques. On a eu énormément de questions, et d'ailleurs, entre les deux tours, les thématiques n'ont pas été orientées tout à fait de la même manière, mais on peut en dégager certaines.

- Le classement SEVESO a fait l'objet de plusieurs questions. Les participants ont demandé des précisions sur comment on classait une installation et comment on pouvait avoir une installation qui ne serait pas classée SEVESO au sein même d'un périmètre classé, lui, SEVESO.
- Il y a eu des questions concernant les risques posés par les différentes installations au sein du projet, notamment le choix de l'électrolyseur, quels risques liés à l'hydrogène et à l'oxygène et entre autres questions, le risque lié à un élément qui tomberait en panne.

- Beaucoup de questions aussi sur la pilotabilité et la modulation de l'injection dans le réseau. Cela peut-il être un facteur de risque ? Comment peut-il être maîtrisé ?
- Il y a eu aussi pas mal de questions et d'échanges autour des risques externes à l'installation. Comment on maîtrise les cyberattaques ? Les intrusions physiques ? Il a été évoqué aussi le risque terroriste.
- On a eu également des questions autour du personnel de l'installation. Comment on les protège ? Comment on les forme ? Comment on leur donne conscience et on les sensibilise à l'enjeu ?

Pour vous donner un petit aperçu des questions qui ont pu traverser ces deux temps d'échanges, on a eu aussi :

- Peut-on estimer que la récupération d'infrastructures existantes peut poser un risque ?
- On a eu aussi des questions sur le choix de l'électrolyseur et si un type d'électrolyseur plus qu'un autre pourrait poser plus ou moins de risques.
- La question de la pilotabilité ; si on est contraint d'arrêter l'envoi d'hydrogène dans la canalisation, cela peut-il provoquer des risques supplémentaires ? Et de manière générale, comment cela peut être maîtrisé ? La maîtrise des risques a vraiment été mise en avant.
- Quelle gestion des rejets ? Le risque de dioxygène. On a aussi parlé de pistes industrielles pour les rejets de dioxygène ; est-ce qu'on les met simplement à l'évent, ou peut-on les vendre éventuellement à d'autres industriels ?

J'ai essayé de résumer. N'hésitez pas à compléter.

R. FLEHO : Merci Sophie. Y a-t-il une question, par exemple, en groupe, que vous souhaiteriez poser qui n'aurait pas été étudiée dans les ateliers, puisqu'il y a eu deux tables pour chacun d'entre vous ? Non. Nous allons donc laisser le mot de conclusion à Madame TROMMETTER, la Garante.

V. TROMMETTER, Garante CNDP : Un petit mot de conclusion. Je vous remercie tous d'avoir participé ce soir. J'espère que cela vous a plu et que vous avez pu vous exprimer. Je pense que des questions vont encore tourner ce soir, dans la nuit ou demain. N'hésitez pas à les poser, le site internet reste ouvert.

On se revoit donc dans 15 jours. Pour les personnes qui veulent déposer un cahier d'acteur aussi, c'est l'occasion dans 15 jours de venir le présenter, de le faire entendre au maître d'ouvrage. C'est pareil, c'est l'occasion. Exprimez-vous sur le projet. S'il y a des questions... ? Sinon, je vous dis bonne soirée.

R. FLEHO : Merci. Bonne soirée.

M. BACHOLLE : Merci beaucoup, merci à tous. Très bonne soirée à vous.

(Applaudissements)